



REMISES DE PRIX NON AU HARCELEMENT – 10^{ème} EDITION

Mercredi 31 mai 2023 – prix MAE coup de cœur académique – Collège la Canopée à Matoury

Jeudi 8 juin 2023 – 1^{er} prix Rectorat – Collège Gérard Holder à Cayenne

Pour sa 10^{ème} édition, le Recteur de la région académique de la Guyane, Philippe Dulbecco, remettra le prix Non Au Harcèlement (NAH) selon le calendrier suivant :

Mercredi 31 mai 2023 – prix MAE coup de cœur académique au Collège la Canopée à Matoury **de 9h30 à 11h00**

Jeudi 8 juin 2023 – 1^{er} prix Rectorat au Collège Gérard Holder à Cayenne **de 14h30 à 16h00**

Le prix « non au harcèlement » est organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) avec le soutien de la Mutuelle Assurance Elèves (MAE), partenaire principal. Il a pour objectif de donner la parole aux élèves des écoles, collèges, lycées, structures péri et extrascolaires, afin qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement. Pour concourir, ils ont le choix entre créer une affiche ou créer une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Le Collège la Canopée de Matoury, lauréat du concours pour la 2^{ème} fois consécutive, remporte « le prix MAE coup de cœur académique ». Monsieur Jean Laquitaine, Président Régional de la Mutuelle Assurance Elèves (MAE) remettra un chèque de 1000 € à l'établissement en guise de récompense.